



**COMMISSION LOCALE SUR L'EAU
DU SAGE ORB LIBRON
SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2013**

L'an deux mille treize, le 7 Novembre.

La Commission Locale sur l'Eau du SAGE Orb Libron, dument convoquée au domaine de Bayssan à Béziers, sous la présidence de Jean Noël BADENAS, président.

Nombre de membre de la CLE : 55

Date de convocation : 21 octobre 2013

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	COLLEGE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	COLLEGE
MME DANIELE MOUCHAGUE		ELU	MR CHARLES HEY		ELU
M JEAN BAPTISTE GIORDANO		ELU	MR CLAUDE GUZOVITCH	*	ELU
MR BERNARD RAYNAUD		ELU	MR CHRISTIAN MARTINEZ	*	ELU
MR REMY PAILHES		ELU	MR JEAN LOUIS JOVIADO	*	ELU
MR JEAN MICHEL DU PLAA		ELU	MR FRANCIS BARSE	*	ELU
MR HENRI CABANEL		ELU	MME SOPHIE NOGUES	*	USAGERS
MR NORBERT ETIENNE	*	ELU	MR JEAN GUY AMAT		USAGERS
MR CHRISTOPHE LABORIE		ELU	MR HENRI MIQUEL		USAGERS
MR JEAN ARCAS		ELU	MR ROGER MARTIN		USAGERS
MR JEAN NOEL BADENAS	*	ELU	MR VICTOR VERGNES	*	USAGERS
MR YVES LE BOZEC	*	ELU	MR FABRICE D'ASCOLI		USAGERS
MR SERGE PESCE	*	ELU	MR ERIC BELLUAU	*	USAGERS
MR GERARD BARO	*	ELU	MR MICHEL PITMAN	*	USAGERS
MR SERGE LACOUCHE		ELU	MR HERVE DAUDOEUF		USAGERS
MR GERARD LLECH		ELU	MR ETIENNE ROUANET		USAGERS
MR BERNARD BOSCH	*	ELU	MR JEAN BATTLE	*	USAGERS
MR PHILIPPE VIDAL		ELU	MME KAREN SCHULTER	*	USAGERS
MR JEAN PASCAL PELAGATTI	*	ELU	MR MICHEL LATORRE	*	USAGERS
MME MARTINE BRUN		ELU	MR PIERRE BERTRAND		USAGERS
MR ROBERT GELY	*	ELU	MR ALEXIS LACOMBE		USAGERS
MR GEORGES NOGUES	*	ELU	MR LE REPRESENTANT DE LA MISE	*	ETAT
MME SARAH FAURE		ELU	MR LE REPRESENTANT DE LA DREAL	*	ETAT
MR BERNARD AURIOL	*	ELU	MR LE REPRESENTANT DE LA DRJSS34	*	ETAT
MR GERARD GAUTIER		ELU	MR LE REPRESENTANT DE LA DDT12		ETAT
MR JEAN CLAUDE BOLTZ	*	ELU	MME KAREN SCHULTER	*	ETAT
MME FRANCINE MARTY	*	ELU	MR LE REPRESENTANT DE L'ARMC	*	ETAT
MR THIERRY CAZALS		ELU	MR LE REPRESENTANT DE L'ARS34	*	ETAT
MR MICHEL BOZZARELLI		ELU	MR LE REPRESENTANT DE L'ONEMA	*	ETAT

OBJET :	COMPTE RENDU
----------------	---------------------

Début de séance : 14 heures.

Après avoir constaté le corum, le président propose d'aborder l'ordre du jour.

DELIBERATION N° 1 : BILAN A MI PARCOURS DU CONTRAT DE RIVIERE ORB LIBRON 2011-2015

Le **Contrat de rivière Orb Libron** a été validé par le Comité d'Agrément en juillet 2011 et signé en décembre 2011. Il couvre la période 2011-2015 avec une réactualisation à mi-parcours en 2013, qui fait l'objet du présent rapport.

Au-delà des enjeux propres à ce Contrat, la programmation a été réalisée pour contribuer à alimenter les réflexions menées dans le cadre du SAGE et certaines priorités ont été revues pour s'adapter au calendrier du SAGE.

Frédérique Roman, animatrice du contrat de rivière Orb Libron, donne un bilan du Contrat de rivière à mi parcours. Ce bilan identifie ses avancées significatives, dans l'optique de l'atteinte de ses objectifs, et les éventuels points de blocage.

La réactualisation vise essentiellement à optimiser la seconde phase du contrat pour permettre une programmation réaliste et intégrer les apports des travaux engagés lors de la première phase. La réactualisation conduit à proposer un avenant sur la période 2013-2016, à enveloppe financière constante.

La Commission Locale sur l'Eau, après avoir pris connaissance du bilan à mi parcours, souhaite que l'enveloppe dédiée aux travaux de mise en œuvre des profils de baignade soit renforcée, compte tenu d'une part de l'importance de l'enjeu économique des baignades et usages d'eau vive mais également de la dégradation progressive de la qualité des eaux de baignade observée récemment.

La Commission Locale sur l'Eau, dans sa configuration comité de rivière, décide, à l'unanimité :

- d'approuver le bilan à mi parcours du contrat de rivière Orb Libron 2011-2015 ;
- d'approuver la demande de prolongation de un an supplémentaire, portant la fin du contrat de rivière au 31 décembre 2016 ;
- de demander dès à présent au président du Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron d'engager toutes les démarches et négociations utiles à la signature d'un avenant au contrat de rivière 2011-2015, sur la base du document présenté.

DELIBERATION N° 2 : PRESENTATION ET VALIDATION DU SCENARIO TENDANCIEL DU SAGE ORB LIBRON

Les procédures SAGE s'inscrivent dans un cadre législatif relativement bien délimité. Ainsi, les textes décrivent une organisation autour de trois grandes phases : préliminaire, élaboration et mise en œuvre avec chacune un objectif qui sont respectivement le lancement de la démarche, la définition du projet et enfin la réalisation d'actions concrètes et le suivi de leurs impacts.

De longue date, une attention particulière a été portée sur la gestion de la ressource en eau sur l'Orb et le Libron. La création du barrage des Monts d'Orb et des équipements associés dès les années 60 témoigne de l'importance de la ressource disponible sur ce territoire.

Dans les années 80, le constat d'une dégradation de la qualité des eaux de baignade, les mortalités piscicoles de plus en plus fréquentes sur certains secteurs, les dégâts de plus en plus importants liés aux inondations, ont conduit les élus à promouvoir un premier projet de Contrat de rivière pour la vallée de l'Orb, validé en janvier 1996.

Le lancement de la procédure a favorisé la création, le 21 janvier 1997, du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Orb, structure porteuse de l'animation et de la mise en œuvre de ce premier programme d'action.

Les missions du SMVO ont par la suite été précisées et orientées vers une gestion intégrée et transversale de l'eau. Ces missions lui ont permis, au cours de l'année 2008, une reconnaissance en tant qu'Etablissement Public Territorial de Bassin – EPTB. La même année, les communes de la vallée du Libron ont adhéré au SMVO, devenu le **Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron** (SMVOL).

Ainsi, depuis 15 ans, la gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin de l'Orb est à la charge de cette structure. Sur cette période, le SMVO(L) a piloté deux Contrats de rivière Orb et un Plan d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI). Ces procédures ont suscité, en améliorant et partageant les connaissances, des prises de conscience des acteurs locaux, notamment dans le domaine de la gestion des ressources en eau et de la prévention du risque inondation.

Elles ont permis une structuration du territoire et une organisation des acteurs, et aussi une véritable dynamique sur la vallée, qui s'est amplifiée ces dernières années, avec en parallèle l'élaboration du SAGE et celle d'un Contrat de rivière Orb-Libron (2011-2015).

Les **dates clefs de l'engagement de la procédure SAGE** sont rappelées :

- Octobre 2007 : engagement du comité syndical du SMVO dans la procédure SAGE ;
- Août 2009 : arrêté de périmètre du SAGE Orb – Libron ;
- Novembre 2009 : arrêté de composition de la CLE du SAGE Orb – Libron.

En ce qui concerne la phase d'élaboration, les textes imposent une procédure précise qui suit six séquences s'enchaînant les unes après les autres:

- 1 - **État initial,**
- 2 - **Diagnostic global,**
- 3 - Tendances et scénarii,
- 4 - Choix de la stratégie,
- 5 - Produits du SAGE,
- 6 - Validation finale.

Le 13 Mars 2013, la Commission locale sur l'Eau a validé l'état initial et le diagnostic du SAGE Orb Libron.

Le travail de construction du scénario tendanciel a consisté à croiser deux démarches :

- ➔ Un travail technique d'exploitation et de synthèse des éléments de prospective disponibles. Cinq principaux facteurs dont l'évolution aura une influence majeure sur les usages de l'eau et l'état des milieux aquatiques ont été identifiés :
 - Aménagement du territoire / urbanisation (intégrant démographie)
 - Agriculture
 - Tourisme
 - Gestion de l'eau et de l'assainissement par les collectivités locales
 - Evolution climatique

Le contexte économique a été traité au travers des autres facteurs. Une synthèse de la bibliographie disponible a été réalisée pour chaque facteur. Ces apports bibliographiques ont ensuite servi de base à la réflexion des Commissions thématiques.

- ➔ Le recueil des avis d'experts et de la vision des acteurs locaux sur le devenir du territoire et les répercussions sur les usages et les milieux.
 - Dans le cadre d'entretiens individuels ou en petits groupes : 27 personnes ont été interviewées sur leur vision du territoire et des activités dans l'avenir. Une synthèse croisée de ces entretiens a été réalisée. La participation de ces personnes a ensuite servi de base à la réflexion des Commissions thématiques ;
 - Dans le cadre d'une session des Commissions thématiques organisée le 26 juin 2013. Cette session a permis de donner à voir aux membres des Commissions thématiques les résultats du croisement des 2 documents de travail ci-dessus (synthèse bibliographique et synthèse croisée des entretiens) en les retravaillant de façon à discuter de : « Comment les évolutions futures du territoire influenceront-elles les enjeux définis dans l'état initial du SAGE ? » Ces résultats ont été présentés sur des tableaux d'affichage de grande taille, un tableau par enjeu, et les participants ont pu y réagir et les compléter collectivement. Chacun a également pu s'exprimer sur le poids qu'il accorde aux différents éléments cités.

D'autre part, l'élaboration du scénario tendanciel a été accompagnée par un Comité de pilotage constitué par les membres du Bureau de la CLE et des techniciens associés au SAGE. Ce Comité de pilotage a participé à l'élaboration de la méthodologie de travail. Ses membres ont notamment validé la méthodologie d'animation proposée pour renforcer la participation des Commissions thématiques lors de la session du 26 juin 2013. Ils ont également participé aux Commissions thématiques.

Le rapport sur le scénario tendanciel est présenté à la Commission Locale sur l'Eau par Laurent RIPPERT, Animateur du SAGE Orb Libron.

Le débat est ensuite ouvert :

- Claude GUZOVITCH, pour le SIVOM d'Enserune, indique que « l'aggravation de la fracture entre hauts cantons et plaine aval, sur le plan du dynamisme des collectivités et des activités agricoles », indiquée dans le rapport doit être nuancée. Les collectivités ont des difficultés à dynamiser le territoire par manque de moyens, et non par manque de volonté ;
- Serge PESCE, pour le SCOT du biterrois invite les équipes du SAGE Orb Libron à se rapprocher des équipes du SCOT de sorte que le lien eau et aménagement du territoire soit correctement intégré. Le SCOT est en train de mettre en place un observatoire du SCOT et les indicateurs environnementaux, prochainement définis, devront être enrichis des indicateurs des acteurs de l'eau ;
- Jean Louis JOVIADO, pour la commune de VIAS, rappelle les principes qui ont été retenus par les communes de Vias, de Portiragnes et de la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée pour aborder la problématique de l'érosion du trait de côte sur l'Ouest Viassois ;
- Jean Pascal PELAGATTI, pour la ville de Béziers, rappelle la nécessité de contacts rapprochés avec le SAGE de la Basse Vallée de l'Aude qui n'a pas identifié la problématique de la ressource comme prioritaire, considérant que la ressource Orb est suffisante. Il en appelle à la vigilance de la CLE. Eric BELLUAU indique que le SAGE de la Basse Vallée de l'Aude a au contraire, bien intégré la nécessité d'économiser et protéger ses ressources locales, dans un souci d'une utilisation raisonné de la ressource Orb.
- Pierre VIONNET, pour la DREAL, rappelle le niveau d'avancement des SAGES Basse Vallée de l'Aude et Astien et insiste sur la nécessité de travailler de concert de sorte à anticiper les conflits potentiels, sur l'enjeu partage de la ressource.
- Mariette COMBES, pour le CRIDO, souhaite que le paragraphe qui indique que l'eau du Rhône ne serait utile qu'à l'horizon 2045 soit enlevé. En effet, l'eau du Rhône doit arriver sur le territoire dans les plus brefs délais. A ce

propos, Eric BELLUAU précise que la région, BRL et la CABEME sont en train de signer une convention qui prévoit l'arrivée de l'eau du Rhône à l'horizon 2020.

- Eric MUTIN, pour la MISE, insiste sur la nécessité, dans les phases à venir du SAGE, d'avoir à l'esprit l'impact du changement climatique sur les 6 enjeux du SAGE.

Après en avoir débattu, la commission locale sur l'Eau du SAGE Orb Libron, à l'unanimité :

- Valide le scénario tendanciel du SAGE Orb Libron ;

Béziers, le 7 Novembre 2013

**Le Président de la Commission
Locale sur l'Eau du SAGE Orb Libron**

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

Jean Noël BADENAS